

Rapport du groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique

Avril 2022

AVANT-PROPOS

Au nom du groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique, nous présentons ce rapport final qui comprend des recommandations relatives aux priorités du ministère de Pêches et Océans Canada (MPO) en matière de science des phoques. L'accent est mis sur le phoque du Groenland et le phoque gris, et sur la façon dont le MPO peut accroître les possibilités de collaboration avec l'industrie de la pêche. Les membres du groupe de travail ont produit ce rapport sur une base volontaire, ainsi qu'une série de recommandations, afin de répondre à ces objectifs.

Les recommandations du groupe de travail sont axées sur le besoin de combler les lacunes dans les connaissances relatives au régime alimentaire, à la répartition et aux habitudes migratoires des phoques, de mieux comprendre la relation entre les phoques et les stocks de poissons commerciaux et de collaborer davantage avec l'industrie de la pêche, le milieu universitaire, les partenaires autochtones et d'autres pays dans le cadre des activités de recherche scientifique sur les phoques. Les recommandations émettent également des suggestions concrètes pour améliorer la communication par le MPO des données scientifiques sur les phoques destinées à l'industrie de la pêche et au grand public.

Pour contribuer à l'élaboration de ces recommandations, et malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19, le groupe de travail a entendu directement des chercheurs en sciences du phoque ainsi que des représentants de l'industrie de la pêche. Le groupe de travail a également invité les organisations autochtones à apporter leurs contributions et à communiquer leurs points de vue, et il a pris en compte les soumissions écrites du public et des parties prenantes dans ses délibérations et ses recommandations. Les membres du groupe de travail ont élaboré ces recommandations sur la base de leur expérience et de leur expertise individuelles, et pas nécessairement en tant que représentants des affiliations ou associations membres.

Nous espérons que ce rapport et ces recommandations seront pris en compte par le Ministère lors de l'élaboration de ses priorités de recherche et de la planification des futures activités scientifiques liées aux pinnipèdes.

Table des matières

Introduction	4
Recommandations	6
Annexe 1 : Membres du groupe de travail	14
Annexe 2 : Mandat du groupe de travail	15
Annexe 3 : Séances d'information fournies au groupe de travail.....	17
Annexe 4 : Résumé des soumissions écrites reçues par le groupe de travail	18
Annexe 5 : Contexte fourni au groupe de travail par le MPO concernant les populations de phoques de l'Atlantique et leur incidence sur les stocks de poissons.....	19

Introduction

La création du groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique a été annoncée le 5 mars 2020, avec l'objectif de recueillir des commentaires sur les activités et les programmes scientifiques du ministère des Pêches et Océans (MPO) liés aux phoques, et à leur rôle dans l'écosystème de l'Atlantique Nord-Ouest. La création du groupe de travail est une réponse directe aux préoccupations soulevées par les pêcheurs commerciaux de l'Est du Canada quant à l'incidence de la prédation par les phoques sur les stocks de poissons.

Le groupe de travail reconnaît et apprécie le soutien apporté par le MPO dans l'organisation de présentations sur la science des phoques décrivant les activités de recherche du Ministère concernant les phoques gris, les phoques du Groenland et les interactions connexes avec les stocks de poissons. De plus, à la demande du groupe de travail, le MPO a organisé des présentations avec des chercheurs norvégiens sur la recherche sur les phoques effectuée en Norvège, ainsi que sur la gestion des phoques. Le groupe de travail a également invité des représentants de l'industrie et de groupes autochtones à exprimer leur point de vue. En raison de la pandémie de COVID-19, le groupe de travail a tenu toutes ses réunions virtuellement.

Le groupe de travail reconnaît le travail scientifique effectué par le MPO pour estimer la taille des populations de phoques du Groenland et de phoques gris. Cependant, il considère que les données sur la nourriture, l'alimentation et la migration des populations de phoques du Groenland et de phoques gris dans le Canada atlantique¹ sont terriblement insuffisantes pour déterminer avec précision le rôle que jouent les phoques dans l'écosystème de l'Atlantique Nord-Ouest et les répercussions sur les autres composantes de l'écosystème.

En réponse aux preuves de longue date de l'industrie de la pêche selon lesquelles les phoques ont des répercussions importantes sur les stocks de poisson de fond, les stocks pélagiques, les mollusques et les saumons, et à l'exception de certaines espèces de poisson de fond dans la zone 4T de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO), le Secteur des Sciences du MPO a affirmé qu'il n'existe aucune preuve scientifique que les phoques ont une incidence mesurable sur les populations de poissons. Le groupe de travail estime que l'absence de collecte de données actuelles et complètes sur l'alimentation, le régime alimentaire et la migration dans l'ensemble de l'aire de répartition saisonnière et spatiale des phoques, notamment au sein de la population de phoques du Groenland, contribue probablement à l'absence de preuves scientifiques crédibles.

AGRÉGATION DE MORUES ET PRÉDATION PAR LES PHOQUES DANS LA DIVISION 4T

La morue peut s'agréger dans certains endroits et à certaines saisons.

Un échantillonnage précis de phoques gris dans le détroit de Cabot en hiver a montré que les phoques mâles ciblaient ces agrégations de morues, consommant les grosses morues à un taux élevé.

La prédation exercée par le phoque gris dans la division 4T empêche le rétablissement de la morue du sud du Golfe et, dans les conditions actuelles, l'extinction locale de ce stock est probable.

¹ Aux fins du présent rapport, le Canada atlantique désigne le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard.

Les membres du groupe de travail sont d'avis que la forte abondance des populations de phoques gris et de phoques du Groenland, qui atteignent ou approchent des niveaux historiques, a de sérieuses répercussions sur l'écosystème océanique du Canada atlantique. L'étendue de ces répercussions ne peut être déterminée avec l'information limitée détenue par le Secteur des sciences du MPO.

Principales conclusions :

- Il n'y a pas de problème de conservation pour les populations de phoques gris ou de phoques du Groenland.
- Toutes les populations de phoques doivent être incluses dans la gestion efficace des écosystèmes océaniques.
- Des études sur les phoques à capuchon, les phoques communs, les phoques barbus et les phoques annelés doivent également être menées par le MPO et l'industrie. Le groupe d'experts sur la gestion des phoques de 2001 (<https://publications.gc.ca/collections/Collection/Fs23-405-2001F.pdf>) a recommandé que la priorité soit accordée à l'évaluation de la population de phoques à capuchon, ainsi qu'à des travaux supplémentaires d'échantillonnage du régime alimentaire (en particulier dans la zone extracôtière), étant donné qu'ils peuvent consommer de grandes quantités de morue du Nord dans les divisions 2J3KL.
- La population de phoques gris est passée d'environ 15 000 individus dans les années 1960 à 424 300 animaux en 2016². Il s'agit de la plus grande population de phoques gris au monde³ et elle a étendu son aire de répartition géographique dans tout l'est du Canada.
- La population de phoques du Groenland est passée d'environ 2 millions d'animaux dans les années 1970 à 5,5 millions en 2001, pour atteindre un chiffre estimé à 7,6 millions en 2019⁴. Il s'agit de la plus grande population de phoques du Groenland au monde et de la plus grande population de phoques du Groenland de l'Atlantique Nord-Ouest jamais enregistrée.
- La consommation totale de proies par les phoques du Groenland dans la division 2J3KL en 2014 a été estimée à environ 3,2 millions de tonnes métriques (IC 95 % : 2,1 mt – 4,9 mt)⁵. La même année, tous les débarquements commerciaux à Terre-Neuve-et-Labrador ont totalisé environ 256 000 tonnes⁶.
- Les stocks de poissons de fond du Canada atlantique sont à leur niveau le plus bas jamais observé ou presque et ne se rétablissent que très peu en raison des niveaux très élevés de mortalité naturelle inexplicée qui a été attribuée aux phoques dans certaines régions, mais pas dans d'autres.
- La pêche commerciale de poissons à nageoires n'a jamais été aussi limitée, en raison de la faible productivité des stocks résultant, en partie, de taux élevés de mortalité naturelle inexplicée.
- De même, les populations de saumon atlantique du Canada sont à leur niveau le plus bas ou presque, malgré un moratoire sur la pêche commerciale du saumon depuis plus de 30 ans, ce qui a entraîné un accès réduit pour les pêcheurs autochtones et des restrictions importantes pour les pêcheurs récréatifs. D'importantes restrictions ont entraîné un manque d'accès. De plus, les investissements importants réalisés dans la conservation du saumon par le

² MPO. 2017. Évaluation du stock canadien de phoques gris de l'Atlantique Nord-Ouest (*Halichoerus grypus*). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2017/045.

³ <https://nammco.no/topics/grey-seal/>

⁴ MPO. 2020. Situation des phoques du Groenland, *Pagophilus groenlandicus*, de l'Atlantique Nord-Ouest en 2019. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2020/020.

⁵ OPANO. 2015. <https://www.nafo.int/Portals/0/PDFs/sc/2015/scs15-19.pdf>

⁶ <https://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/commercial/land-debarq/sea-maritimes/s2014aq-fra.htm>

gouvernement fédéral, les organisations des Premières Nations et les organismes de conservation n'ont pas permis de rétablir l'espèce.

- Le niveau actuel des études sur les besoins alimentaires et sur l'alimentation n'est pas suffisant pour déterminer le régime alimentaire des phoques du Groenland ou des phoques gris tout au long de l'année ou dans toute leur aire d'habitat.
- L'importance d'une compréhension complète du régime alimentaire et des habitudes de consommation des phoques (phoques gris) est parfaitement illustrée par le stock de morue du sud du golfe du Saint-Laurent, où un programme de recherche ciblé a permis de redéfinir la perspective des répercussions de la consommation des phoques sur la productivité de la population.

Considérations sur la gestion des phoques – bien que les considérations suivantes ne relèvent pas du mandat du groupe de travail, les membres ont estimé qu'il était important de les transmettre :

- Des objectifs de gestion clairs doivent être établis et suivis par le gouvernement et l'industrie pour toutes les espèces de phoques de l'Est du Canada.
- Lorsque les lacunes scientifiques ont été comblées et que les niveaux d'incidence ont été quantifiés, les gestionnaires de ressources doivent être prêts à aller de l'avant avec des stratégies de réduction des populations de phoques visant à reconstituer les stocks touchés.
- Le gouvernement du Canada doit considérer les phoques comme une ressource et soutenir l'élaboration de nouvelles possibilités et de nouveaux marchés pour les phoques. Il convient d'en faire une priorité en partenariat avec l'industrie, les groupes autochtones et les gouvernements provinciaux.
- De même, le MPO, ainsi qu'Affaires mondiales Canada, doivent travailler à l'ouverture des marchés et à la réduction des restrictions commerciales pour ces espèces.
- Le MPO devrait examiner les recommandations du groupe d'experts sur la gestion des phoques et, plus particulièrement, réévaluer et mettre en œuvre le concept de zones d'exclusion des phoques tel que proposé par le groupe en 2001.
- Le MPO devrait soutenir le développement de la capacité des intervenants afin d'améliorer leur compréhension et leur capacité à participer aux processus consultatifs scientifiques et à améliorer la science de l'évaluation des stocks.

Recommandations

Les neuf recommandations et suggestions suivantes représentent le point de vue du groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique. Elles ont été organisées en fonction des trois objectifs du groupe de travail décrits à l'annexe 3 et sont pertinentes pour toutes

Recommandation n° 1

Une connaissance approfondie du régime alimentaire dans l'ensemble de l'aire de répartition et au fil des saisons est essentielle pour évaluer les répercussions potentielles des troupeaux de phoques. Certains troupeaux et certaines zones sont plus facilement échantillonnés que d'autres, ce qui entraîne un biais accidentel dans la collecte des données et une sous-estimation de l'incidence. Par exemple, entre 1986 et 2014, plus de 4 000 estomacs de phoques du Groenland ont été collectés et évalués en fonction de leur régime alimentaire. Parmi ceux-ci, 95 % ont été échantillonnés dans des zones côtières qui représentent moins de 20 % de la répartition du troupeau (tandis que le reste du troupeau résidait sur la glace dans les zones extracôtières lointaines, chevauchant les populations de morue, de capelan et de turbot). Entre 1986 et 2010, les échantillons visant à déterminer le régime alimentaire hivernal du phoque du Groenland dans la division 2J3KL de l'OPANO à Terre-Neuve se sont élevés à 239 échantillons sur 14 ans, ce qui signifie que le véritable portrait du régime alimentaire du phoque du Groenland en hiver ne peut être déterminé avec un certain degré de confiance. Cela rend impossible toute conclusion défendable ou crédible quant aux répercussions de la prédation par les phoques sur les composantes de l'écosystème extracôtier, y compris la compréhension des relations entre les phoques du Groenland et les espèces commercialement importantes telles que le capelan, la morue, le sébaste et le turbot.

les régions du Canada atlantique, y compris le Nord, le cas échéant.

Objectif n° 1 : Lacunes dans l'ensemble des connaissances scientifiques existantes et dans les activités scientifiques du MPO en ce qui concerne les phoques gris et les phoques du Groenland, ainsi que dans l'application des avancées technologiques à la recherche sur les phoques.

Recommandation n° 1 : Le MPO devrait s'employer de toute urgence à combler les lacunes en matière d'information sur le régime alimentaire des phoques dans l'ensemble de leur aire de répartition et tout au long de l'année.

- Une évaluation saisonnière complète et spatialement représentative du régime alimentaire des phoques gris et des phoques du Groenland est nécessaire pour combler les lacunes importantes quant aux données et qui empêchent actuellement, à l'exception du sud du golfe du Saint-Laurent, toute évaluation précise de l'incidence de la prédation des pinnipèdes sur d'autres composantes de l'écosystème (y compris les espèces de poissons commercialement importantes et épuisées). Les ensembles de données existants sur les régimes alimentaires des pinnipèdes sont fortement biaisés à la fois sur le plan spatial, sexuel, temporel et par stade de vie. Par exemple, les échantillons reliés au régime alimentaire des phoques du Groenland sont concentrés loin de la zone d'habitat principale du troupeau de phoques, ce qui conduit à des évaluations très discutables (et probablement inexactes) des répercussions sur l'écosystème, car les niveaux d'échantillonnage appropriés ne sont pas disponibles depuis près de deux décennies.

- Des informations annuelles complètes et actualisées sur le régime alimentaire du troupeau de phoques devraient être intégrées dans l'évaluation des répercussions sur les autres composantes de l'écosystème, sachant que le régime alimentaire des pinnipèdes variera en fonction de la disponibilité des aliments préférés, ce qui entraînera des répercussions inégales selon la santé, la productivité et l'abondance des espèces de poissons commercialement importantes et épuisées (p. ex. la morue). Par exemple, en l'absence de capelan dans les zones extracôtières (en raison du faible niveau des stocks de capelan), les phoques du Groenland peuvent se tourner vers d'autres espèces de poissons commercialement importantes qui coexistent dans la même zone (morue, turbot, sébaste), ce qui entraîne des pressions à la baisse brèves, mais non négligeables, sur la productivité et l'état de ces autres proies de façon ponctuelle, qui peuvent ne pas être détectées lors d'une analyse de séries chronologiques prolongées, mais qui sont néanmoins très importantes pour déterminer la productivité et la mortalité de ces stocks.
- Lorsqu'il y a lieu et dans les zones où l'on s'attend à des répercussions importantes, mais où les méthodes d'échantillonnage du régime alimentaire ne permettent pas de les évaluer pleinement, le MPO devrait envisager d'autres méthodes d'évaluation du régime alimentaire, comme l'utilisation accrue de technologies émergentes (p. ex. des caméras fixées aux phoques) pour compléter les études actuelles sur le régime alimentaire. Ceci est particulièrement important dans les zones locales où les phoques apparaissent régulièrement et interagissent avec des composants de l'écosystème qui ne sont généralement pas évalués par les études existantes, comme les embouchures des rivières, les rivières, les zones situées près des engins de pêche et les sites d'aquaculture.

Recommandation n° 2 : Le MPO devrait s'efforcer de déterminer les schémas de répartition et de migration du phoque du Groenland et du phoque gris tout au long de l'année.

- Cet objectif pourrait être atteint par divers moyens, notamment le suivi par GPS, le marquage et la compilation des observations et des zones où les phoques sont observés, en mettant l'accent sur les endroits où ils interagissent avec des composants importants de l'écosystème (par exemple, pendant les saisons de frai du hareng, les agrégations de capelans, les bancs de maquereaux migrants, les agrégations de morues en frai, ou les migrations estuariennes de saumons).
- Il faudrait mettre en place un système de signalement des phoques d'accès rapide, mis à la disposition des chasseurs et du public, afin de permettre un signalement et une compilation rapides des occurrences pour éclairer l'évaluation de la répartition des phoques. Le MPO devrait envisager l'utilisation de la technologie des téléphones intelligents pour permettre l'utilisation de sources de données géomarquées automatisées et validées afin d'augmenter les données d'enquête existantes du MPO.
- Le MPO devrait collaborer avec les organisations des Premières Nations, les organismes de conservation et le milieu universitaire pour surveiller la présence et le comportement alimentaire des phoques dans les rivières à saumon pendant les périodes de pointe de la migration. Une analyse de l'estomac de phoque effectuée pendant les périodes de pointe des migrations des saumoneaux et des adultes comblerait une importante lacune

dans les connaissances, ce qui pourrait inclure les méthodes d'évaluation alternatives décrites ci-dessus.

- Pour contribuer à éclairer la répartition future des troupeaux de phoques à la lumière du changement climatique, le MPO devrait soutenir une analyse plus poussée de la couverture de glace dans les zones régionales, y compris la présence, l'épaisseur et la durée, et faire participer les intervenants à ces efforts.
- Étant donné l'étendue de l'aire de répartition du phoque du Groenland dans l'ensemble de l'Inuit Nunangat et du Groenland, le MPO devrait accorder la priorité à cette espèce pour la recherche dans l'Arctique.

Recommandation n° 3 : Le MPO devrait s'efforcer de mieux comprendre la relation entre les phoques et la dynamique des stocks de poissons importants et de l'écosystème marin dans son ensemble.

- Une meilleure compréhension de la relation de prédation entre la population de phoques et les stocks de poissons est nécessaire et sera éclairée par l'amélioration des informations sur le régime alimentaire recommandée ci-dessus.
- Des études ciblées sur les interactions dans les zones connues de cooccurrence des phoques avec d'autres éléments importants de l'écosystème (p. ex. le saumon) permettront de déterminer si les phoques font baisser des stocks déjà faibles. Ce travail est important du point de vue de l'écosystème, ainsi que pour informer le développement et la mise en œuvre des plans de gestion intégrée des pêches (PGIP) et des plans de rétablissement des stocks de poisson, et pour informer les dispositions relatives à la durabilité des stocks de poissons.
- Le MPO devrait inclure une section sur les répercussions qu'ont les phoques (c.-à-d. prédation, concurrence alimentaire, déprédation) dans les plans de reconstitution des stocks de poisson et les plans de gestion intégrée des pêches dans toute la région de l'Atlantique. Les lacunes importantes dans la science des phoques (c'est-à-dire le régime alimentaire et la répartition) doivent être décrites.
- Les activités scientifiques du MPO devraient inclure la vérification d'« autres hypothèses » concernant les répercussions possibles de la prédation par les phoques sur les stocks de poissons de fond, de poissons pélagiques et de mollusques et crustacés. Il pourrait s'agir d'un simple examen du chevauchement spatial qui permettrait d'informer les efforts de modélisation. Le MPO devrait également s'assurer que des scientifiques spécialistes du phoque assistent aux processus consultatifs scientifiques importants, notamment en ce qui concerne la morue de l'Atlantique, le hareng de l'Atlantique, la crevette nordique, le capelan, le maquereau et le crabe des neiges.
- L'incidence de l'exploitation des phoques à différents stades de leur vie (c'est-à-dire le nombre d'adultes par rapport aux plus jeunes) sur les trajectoires projetées des populations de phoques devrait être prise en compte afin d'orienter les futures approches de gestion possibles.
- Le MPO devrait effectuer une modélisation de l'écosystème afin de fournir une évaluation de l'état de l'écosystème avec des populations de phoques aux niveaux actuels par rapport à un état où les divers états trophiques sont plus équilibrés (c.-à-d. que la biomasse des phoques est mise à l'échelle de la production trophique à d'autres niveaux par rapport au passé historique, ce qui signifie que les stocks de poissons clés peuvent connaître une productivité accrue).
- Lorsqu'il est reconnu que la prédation par les phoques a des effets négatifs sur les stocks de poissons, le MPO devrait fournir une estimation, lors de chaque évaluation des stocks, ou tous les cinq ans, du niveau de prélèvement des phoques qui serait nécessaire pour atténuer ces effets à une moyenne à long terme.

Recommandation n° 4 : Le MPO devrait envisager d'entreprendre des recherches sur les espèces de phoques autres que le phoque du Groenland et le phoque gris, notamment en ce qui concerne leur rôle dans l'écosystème.

- Bien que les discussions du groupe de travail se soient concentrées sur les phoques du Groenland et les phoques gris, d'autres espèces de pinnipèdes devraient également recevoir une attention supplémentaire. Par exemple, une priorité plus élevée devrait être accordée à la recherche sur le phoque annelé au Labrador, le phoque commun dans tout le Canada atlantique, ainsi que le phoque barbu et le phoque à capuchon.

Recommandation n° 5 : Le MPO devrait établir et financer de façon permanente une unité de recherche en sciences sociales pour compléter la recherche en sciences naturelles.

- Le MPO devrait établir et financer de façon permanente une unité de recherche en sciences sociales afin de saisir les dimensions humaines de l'écosystème. Cette unité serait principalement chargée d'élaborer des méthodes normalisées et de documenter a) le savoir des chasseurs de phoques et b) le savoir autochtone, et c) de collaborer avec l'unité des services économiques du MPO (p. ex. sur les répercussions du phoque sur les collectivités côtières) et l'unité des sciences des écosystèmes et des océans du MPO. Les projets de sciences sociales peuvent être menés en collaboration avec des groupes autochtones, des chasseurs de phoques, des communautés, l'industrie et le milieu universitaire. Ces efforts en matière de sciences sociales doivent être présentés avec toutes les autres connaissances disponibles pour l'examen et les décisions de gestion.

Objectif n° 2 : Accroître la participation de l'industrie de la pêche, et d'autres partenaires et experts potentiels, aux projets scientifiques sur les phoques.

Recommandation n° 6 : Le MPO devrait profiter des occasions d'accroître l'échantillonnage en travaillant avec les membres de l'industrie et d'autres partenaires potentiels.

- Le MPO devrait élaborer un plan efficace d'échantillonnage du régime alimentaire en collaboration avec l'industrie afin de combler les lacunes de l'information sur le régime alimentaire des phoques qui sont largement acceptées par l'industrie.
- Le MPO devrait soutenir la formation des pêcheurs. La participation d'autres pêcheurs pourrait potentiellement combler les lacunes mentionnées ci-dessus.
- Le MPO devrait faire appel aux organisations de conservation du saumon, aux groupes communautaires et aux intervenants intéressés pour remédier à l'absence flagrante d'information sur le régime alimentaire des phoques dans les milieux d'eau douce et estuariens.
- Le MPO devrait envisager de soutenir les navires de l'industrie à accroître leurs efforts de collecte de données afin de combler les lacunes en la matière.

Recommandation n° 7 : Le MPO devrait mettre sur pied un forum scientifique sur les phoques réunissant plusieurs intervenants et animé par des personnes issues d'organismes extérieurs.

- Ce forum ciblé sur les phoques, dont la présidence est indépendante, contribuerait à favoriser un environnement collégial où des discussions respectueuses et orientées vers l'action seraient tenues entre les experts de la recherche sur les phoques et les parties prenantes.
- Les objectifs du forum seraient les suivants :
 - a. Comblent les lacunes scientifiques concernant les phoques (recensées dans les recommandations 1 à 6) pour les pêcheries commerciales importantes et les stocks écologiquement importants.
 - b. Améliorer l'utilisation des informations de l'industrie et la participation de celle-ci à la recherche, aux évaluations et à la gestion de la science sur les phoques.
- Ce processus de collaboration scientifique faciliterait les discussions scientifiques sur le phoque, qui ont été difficiles à réaliser par le biais de diverses autres plateformes. Le forum accepterait les questions scientifiques sur le phoque présentées par les différentes parties prenantes et les comités consultatifs. Compte tenu de l'éventail des intervenants concernés, les questions pourraient mener à la détermination d'études de cas ou de projets de recherche potentiels, soit directement par les équipes scientifiques du MPO chargées des phoques, soit en partenariat avec des intervenants intéressés.
- Le forum devrait maintenir un processus transparent en définissant clairement les produits livrables et les calendriers des projets, et en assurant une communication régulière avec les parties prenantes sur les progrès et les résultats de la recherche scientifique sur le phoque.

UN NOUVEAU FORUM

L'écart entre le point de vue des pêcheurs sur le phoque et la compréhension scientifique du MPO est trop important pour être comblé par les processus consultatifs existants et de longue date du MPO. Ce problème d'écosystème nécessite un nouveau forum, avec des idées et des approches (par exemple, comprendre, suivre et contrôler systématiquement les connaissances des pêcheurs) pour rétablir la confiance et générer un élan vers une économie bleue plus forte.

- Le forum pourrait servir de plateforme sur laquelle mener des discussions sur l'élaboration de méthodes normalisées pour documenter les observations de phoques par les pêcheurs du Canada atlantique, puis sur la façon dont cette collecte de données pourrait être intégrée au programme scientifique sur les phoques du MPO. Éviter la discussion sur la manière d'intégrer cet ensemble croissant de données serait manquer une occasion de collaboration significative.

Recommandation n° 8 : Le MPO devrait s'efforcer d'accéder à une capacité scientifique supplémentaire.

- Un plus grand engagement du monde universitaire dans les activités de recherche sur les pinnipèdes serait bénéfique et pourrait aider à combler les lacunes de la science des pinnipèdes. Le MPO devrait étudier les possibilités de collaboration entre le MPO, l'industrie et les groupes autochtones. Des possibilités de financement devraient être créées pour soutenir ces collaborations, notamment pour l'essai de nouvelles technologies, le développement d'applications et la modernisation des équipements.
- Le MPO devrait étudier les processus et les méthodes de recherche sur les phoques utilisés par d'autres pays, collaborer avec des partenaires internationaux et appliquer les leçons apprises aux programmes de recherche sur les phoques du MPO.
- Le MPO devrait réévaluer son rôle et son implication dans la NAMMCO (North Atlantic Marine Mammal Commission).

Recommandation n° 9 : Amélioration de la recherche sur la déprédation par les phoques

- Il faut s'efforcer de documenter et de mettre à jour régulièrement les retombées économiques sur les pêcheries canadiennes de la déprédation par les phoques sur les prises, les possibilités de commercialisation et les dommages aux engins de pêche.
- Le MPO devrait s'efforcer d'adopter une approche cohérente de la collecte et de l'analyse des données sur la déprédation par les phoques dans tous les relevés annuels des sciences halieutiques dans les régions du MPO et dans toutes les pêches, en particulier dans les zones où l'on observe davantage de phoques.

Objectif n° 3 : Donner des conseils sur la façon dont le MPO pourrait mieux communiquer ses conclusions scientifiques à l'industrie de la pêche.

- Une communication efficace se compose de deux parties : parler et écrire clairement, et écouter et lire activement. Les conclusions scientifiques du MPO sur les phoques sont complexes et ne sont pas toujours accessibles ou compréhensibles pour le grand public. Si l'on ne peut pas interpréter et comprendre les informations sur la science des phoques, on ne peut pas transmettre ces informations à d'autres groupes, acteurs ou communautés. Le MPO devrait s'efforcer de mieux adapter son matériel de communication à des publics précis, notamment les gestionnaires des pêches, les pêcheurs, les médias et le public. Une formation devrait être mise à la disposition des personnes du MPO responsables de communiquer avec les parties externes et de faciliter les réunions afin de favoriser un environnement respectueux et collégial.

**UNE RENCONTRE
SANS LENDEMAIN**

Ces recommandations ne peuvent aboutir sans un engagement en faveur d'une stratégie de communication qui comprend un dialogue soutenu, de la formation, ainsi que les dernières informations disponibles.

- Le MPO devrait encourager la participation de l'industrie de la pêche aux processus d'avis scientifiques du MPO. Cela pourrait se faire en incluant une journée consacrée à la connaissance des pêcheurs. Ces derniers devraient avoir le temps de dialoguer au début du processus d'avis scientifique, plutôt qu'à la fin. Avec la mise en œuvre de la recommandation n° 5, les connaissances continues des pêcheurs seront également disponibles par le biais de diverses études sur les dimensions humaines et les connaissances sur la récolte du poisson. Le MPO devrait également offrir aux participants au processus consultatif scientifique, y compris ceux de l'industrie, une formation de base ou un aperçu des nouveaux systèmes de modélisation et des outils d'évaluation complexes.
- Le MPO devrait fournir chaque année un résumé scientifique sur les phoques mis à jour, avec des messages clairs et cohérents, par le biais de divers moyens, notamment les sites Web du gouvernement et la documentation distribuée lors des réunions du Comité consultatif sur les pêches et l'industrie de la pêche (p. ex. séances virtuelles). Les sessions virtuelles avec l'industrie pourraient être similaires aux sessions de breffage techniques de Terre-Neuve-et-Labrador, mais avec des discussions sur les programmes en cours, les résultats et les publications disponibles. Les travaux scientifiques prévus par le MPO sur les pinnipèdes devraient également être communiqués publiquement.
- Le MPO devrait fournir des messages précis, objectifs et à jour dans ses rapports, ses sites Web et son matériel de communication en ce qui concerne les phoques, la science des phoques et leurs interactions (p. ex. la quantité de poisson commercial consommée par les troupeaux de phoques et les retombées possibles). Par exemple, la sélection de photos de phoques appropriées, y compris ceux qui ne sont pas au stade de blanchon, est un élément important de ce message.

Annexe 1 : Membres du groupe de travail

Le groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique est coprésidé par Pêches et Océans Canada (MPO), qui a fourni des services de secrétariat, et par Glenn Blackwood, vice-président de l'Université Memorial (Marine Institute), récemment retraité.

Les membres ont été nommés en fonction de leur vaste expertise et de leur importante expérience de la pêche en rapport avec le mandat du groupe de travail, ainsi que de leur provenance géographique. Les membres ne siégeaient pas en tant que représentants de toutes les organisations de pêche et de chasse au phoque de l'Atlantique qui s'intéressent à la science des phoques de l'Atlantique. Ceux-ci comprennent :

- Ginny Boudreau, Guysborough County Inshore Fishermen's Association
- Robert Hardy, consultant en matière de pêche
- Laura Ramsay, PEI Fishermen's Association
- Jamie Snook, Torngat Joint Fisheries Board
- Bill Taylor, Fédération du Saumon Atlantique
- Kris Vascotto, Atlantic Groundfish Council

Jocelyn Thériault du *Regroupement des pêcheurs professionnels des îles-de-la-Madeleine* a été nommé membre du groupe de travail. Des conflits d'horaire ont malheureusement conduit à sa démission de ce comité.

Annexe 2 : Mandat du groupe de travail

Objet – Pêches et Océans Canada (MPO) mettra sur pied une équipe de travail spéciale sur le phoque de l'Atlantique afin d'obtenir des commentaires supplémentaires des intervenants sur les activités scientifiques relatives aux phoques de l'Atlantique, particulièrement en ce qui concerne le régime alimentaire des phoques et la prédation des stocks de poissons commerciaux.

Objectifs

1. Cette équipe de travail cherchera à apporter le point de vue de l'industrie de la pêche et d'autres intervenants sur les lacunes dans le corpus de connaissances scientifiques existant et les activités scientifiques du MPO en ce qui concerne le phoque gris et le phoque du Groenland. Cette équipe formulera également des commentaires sur les priorités du programme scientifique du MPO sur les phoques de l'Atlantique et examinera l'application des progrès technologiques à la recherche sur les phoques.
2. Elle apportera sa contribution sur la manière d'accroître la participation de l'industrie de la pêche aux projets scientifiques.
3. Finalement, elle formulera des conseils sur la façon dont le MPO pourrait mieux communiquer ses conclusions scientifiques à l'industrie de la pêche.

Le mandat de l'équipe de travail ne chevauche pas celui du Comité consultatif des phoques de l'Atlantique (CCPA) du MPO, qui est le principal organe de consultation entre le Ministère et les intervenants du domaine de la chasse au phoque. Le CCPA fournit des conseils à l'industrie du phoque sur les questions relatives à la gestion des phoques.

Durée – L'équipe de travail devrait être en place pour une période maximale d'un (1) an.

Composition – L'équipe de travail sera composée de six à dix personnes, issues du secteur de la pêche et d'autres groupes de parties prenantes. Ces personnes auront une vaste expertise et une grande expérience des pêches de l'Atlantique et des questions relatives à la pêche. L'équipe de travail a été créée par le ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne et relèvera du sous-ministre. Elle sera coprésidée par le MPO et un partenaire de recherche externe (Glenn Blackwood, Marine Institute). Ses membres agiront à titre individuel plutôt que comme représentants officiels de leur organisation. Ils devront respecter la finalité de l'équipe de travail et s'abstenir de tout commentaire sur ses délibérations jusqu'à ce que le rapport soit terminé. Les membres seront nommés pour toute la durée d'un (1) an de l'équipe de travail et les suppléants ne seront pas acceptés. L'équipe de travail peut demander la contribution de conseillers externes, tels que des organisations universitaires et de recherche, au besoin, pour atteindre ses objectifs.

Organisation et rapports – Les coprésidents seront chargés d'élaborer l'ordre du jour des réunions et de gérer les discussions. Le MPO assurera le secrétariat et rédigera les procès-verbaux des réunions. L'équipe de travail peut se réunir en personne, par téléphone ou en

utilisant d'autres technologies de réunion. On s'attend à ce qu'un rapport consensuel pour l'objectif n° 1 soit produit par l'équipe de travail et rendu public. Pour les objectifs n° 2 et n° 3, aucun consensus ne sera requis et les membres de l'équipe de travail seront invités à faire part de leurs points de vue directement. Les contributions externes de parties prenantes supplémentaires seront reçues par courrier électronique à l'adresse suivante : DFO.SealTaskTeam-Groupedetravailduphoque.MPO@dfo-mpo.gc.ca. Les contributions obtenues par ce biais seront transmises aux membres de l'équipe de travail pour examen.

Financement – Le MPO financera les déplacements (conformément aux politiques du Conseil du Trésor et à la Directive sur les voyages du Conseil national mixte) si les participants en font la demande. Le MPO sera responsable de tous les frais de réunion.

Annexe 3 : Séances d'information fournies au groupe de travail

Le groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique a assisté à trois séances d'information distinctes sur la science des phoques, présentées par des chercheurs du MPO spécialisés dans ce domaine :

- Séance d'information du MPO sur la science des phoques : phoques du Groenland
 - Le 25 juin 2020
- Séance d'information du MPO sur la science des phoques : phoques gris
 - Le 23 juillet 2020
- Séance d'information du MPO sur la science des phoques : Interactions entre les phoques de l'Atlantique et les écosystèmes
 - Le 15 octobre 2020

En plus des séances d'information sur la science des phoques données par le MPO, les membres du groupe de travail ont également participé à trois autres séances avec des chercheurs norvégiens spécialisés dans la science des phoques, le Fish, Food and Allied Workers (FFAW) et M. Bob Hardy, membre du groupe de travail et consultant en matière de pêche :

- Séance d'information des chercheurs norvégiens spécialisés dans la science des phoques
 - Le 23 février 2021
- Séance d'information de M. Bob Hardy, consultant en matière de pêche, Terre-Neuve-et-Labrador
 - 12 mars 2021
- Séance d'information des travailleurs de la Fish, Food and Allied Workers (FFAW)
 - 11 mai 2021

Les présentations faites lors des sessions mentionnées ci-dessus sont disponibles sur demande à l'adresse électronique suivante : DFO.SealTaskTeam-Groupedetravailduphoque.MPO@df-mpo.gc.ca

Annexe 4 : Résumé des soumissions écrites reçues par le groupe de travail

Le groupe de travail a reçu un total de 25 soumissions par courriel à son adresse électronique officielle (DFO.SealTaskTeam-Groupedetravailduphoque.MPO@dfo-mpo.gc.ca). Les auteurs des soumissions par courriel comprenaient des membres de l'industrie du poisson et du phoque, des chasseurs de poisson et de phoque et d'autres personnes ou groupes intéressés. Vous trouverez ci-dessous un résumé des messages clés inclus dans ces soumissions. Les soumissions complètes ont été examinées par les membres du groupe de travail, mais il convient de noter que le résumé ne comprend que les messages clés qui se rapportent spécifiquement au mandat du groupe de travail.

Messages clés n° 1 relatifs aux priorités de la recherche scientifique

- Le MPO devrait axer ses recherches sur les phoques afin de déterminer les habitudes d'alimentation et les taux de consommation des phoques et d'intégrer ces résultats aux évaluations scientifiques des stocks d'espèces commerciales comme la morue, la crevette nordique, le capelan et le crabe des neiges.
- Tous les efforts raisonnables doivent être faits pour comprendre les interactions entre la morue, le capelan et le phoque, et pour intégrer les données appropriées dans les évaluations de la population de morue.
- La population de phoques a augmenté et on les observe désormais dans des zones où ils n'ont jamais été vus auparavant, ce qui a une incidence sur les stocks de saumon et de truite.
- Au cours des 50 dernières années, l'aire de répartition des phoques a changé, passant de leurs régions traditionnelles à des zones littorales, des rivières et des lacs, ce qui exerce une pression sur les stocks de poissons commerciaux de l'intérieur des terres, tels que la truite et le saumon. De nombreuses observations ont été communiquées sur la présence de phoques dans les rivières, parfois à longueur d'année.
- Le taux estimé de consommation de poissons par les phoques peut être sous-estimé du fait que les phoques blessent mortellement les poissons en les « mordant au ventre ».

Messages clés n° 2 relatif à l'implication du secteur de la pêche dans la collecte de données scientifiques

- Les chasseurs commerciaux et les chasseurs à des fins personnelles pourraient participer au processus de collecte de données sur les phoques en vérifiant le contenu de l'estomac des phoques capturés afin de recueillir des renseignements sur les espèces de poisson consommées, puis en communiquant ces renseignements au MPO pendant les rapports liés à l'arrivée ainsi que l'espèce de phoque, le poids, l'âge et la zone dans laquelle ils ont été capturés, comme cela est déjà exigé.

Messages clés n° 3 relatifs à la communication scientifique

- Le MPO devrait communiquer ses conclusions scientifiques aux chasseurs de phoques, à l'industrie de la pêche et aux intervenants afin qu'ils puissent mieux comprendre l'incidence directe ou indirecte des phoques sur nos stocks de poissons.

Annexe 5 : Contexte fourni au groupe de travail par le MPO concernant les populations de phoques de l'Atlantique et leur incidence sur les stocks de poissons

<https://www.dfo-mpo.gc.ca/science/mammals-mammiferes/atlantic-seal-phoque-atlantique/appendix5-annex5/index-fra.html>